

trie porcine, le ministre nous a au moins fourni quelque chose sur quoi l'on puisse s'appuyer.

M. POULIOT: Les honorables députés d'en face désirent-ils que l'honorable M. Ferguson porte ses "possibilités potentielles" sur lui?

M. le PRESIDENT: L'honorable député de Temiscouata devrait se rappeler que la Chambre des communes est un club de gens du monde. Dans l'occurrence, l'honorable député de Melville a la parole.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous avons donc devant nous un document sur lequel on peut s'appuyer. Nous pouvons retourner chez nous et dire à nos commettants qu'après bien des instances, nous avons reçu un résumé du rapport sur lequel nous avons fondé tous nos espoirs depuis deux ou trois mois, relativement à la production et la vente du porc en Canada et dans tout l'empire. Certes, ce résumé n'est pas très étendu, mais le ministre ne pouvait peut-être pas faire mieux.

Comme je l'ai dit hier, j'ai par devers moi un sommaire qui a paru dans le *Livestock Journal*, et dont l'auteur est un journaliste apprécié.

Quoique ce sommaire soit plus complet que celui préparé par le ministre, il corrobore en grande partie les faits exposés par notre honorable collègue. Ce document indique que la production porcine occupe les trois quarts du rapport. En Angleterre on est arrivé au point qu'il faudra intervenir pour diminuer le nombre des variétés porcines exploitées dans ce pays. En Canada, cela a été fait depuis longtemps déjà. On est en arrière sur nous à cet égard, et pour le classement des produits agricoles, d'au moins dix ans. On s'est surtout préoccupé d'établir une bonne qualité de produits et l'on s'est efforcé de créer une excellente espèce destinée à produire la viande fumée.

Le sommaire contient de plus des indications nombreuses relatives aux questions d'élevage. Je n'en dirai rien de plus que de la signaler à l'attention. Le rapport dit quelques mots seulement des opérations de vente. Je ne crois pas qu'il y ait autre chose à faire que d'attendre les résultats. J'invite le Gouvernement à ne pas trop encourager les agriculteurs à se jeter activement dans l'élevage du porc au moment où ce produit ne se vend que 2 cents la livre dans l'Ouest. Je suis d'avis qu'on ne se livre pas à une expansion de cette industrie avant de savoir quel sera l'effet de la convention sur les prix du porc.

Les pays proches de l'Angleterre seront les premiers à connaître l'état du marché du bacon; les éleveurs canadiens feraient bien de ne pas augmenter leur production pour ne pas affecter davantage le marché du porc.

[L'hon. M. Motherwell.]

Le prix peu élevé des produits agricoles au Canada actuellement crée une situation que nous n'avons jamais connue auparavant, un état de choses qui est désavantageux non seulement pour l'industrie du porc et des produits du porc, mais aussi pour toutes les denrées agricoles. De fait, monsieur le président, jamais depuis la création du monde, comme dit le proverbe, le porc ne s'est vendu aussi bon marché que de nos jours. Et pourtant, le Gouvernement n'a pas seulement l'intention, mais a bel et bien pris les moyens d'entreprendre une campagne en vue de faire augmenter la production du porc. Je fais cette observation en dépit de tout ce qu'a dit ici mon bon ami le ministre. Dans le train qui m'a ramené ici, je me suis trouvé en la compagnie de quelques-uns de ses fonctionnaires, et j'ai ensuite lu les journaux, et tout cela indique bien que c'était le but que visaient les réunions tenues dans la Saskatchewan. Le Gouvernement ferait bien, je crois, de se montrer un peu plus prudent quand il entreprendra une autre campagne en faveur d'une plus forte production de porcs, de peur de faire empirer la situation. Il sera temps de nous émuouvoir quand nous verrons la manière dont sont appliquées ces conventions commerciales. En attendant, nous ne pouvons que patienter et continuer posément,—non pas par soubresauts,—à élever quelques porcs pour le marché, dans la mesure où la nourriture et les prix le permettront. En procédant de cette façon, nous frapperons juste quelquefois, en tout cas. Mais en sautant tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, on risque de manquer chaque fois son but; et je conseille fortement de ne pas adopter cette ligne de conduite.

On me permettra de faire allusion à la réponse qui a été donnée hier à l'honorable député de Lisgar (M. Brown). La voici:

M. Brown: Est-il dit dans le rapport qu'il est possible qu'on impose un droit sur les porcs de l'étranger?

L'hon. M. Weir: Avant que la commission se réunisse, certaines associations du Royaume-Uni avaient suggéré de taxer même les produits des dominions, donnant ainsi aux éleveurs du Royaume-Uni une préférence sur tous les autres. Toutefois, je ne pense pas que ce soit recommandé dans le rapport.

Eh bien, j'espère sincèrement que le ministre non seulement ne le pense pas, mais qu'il est sûr que ce n'est pas recommandé. Je tiens à faire remarquer au comité que, en Grande-Bretagne, l'association des éleveurs de porcs,—ou quel que soit le nom officiel de l'organisation,—désire beaucoup voir imposer un droit sur les porcs étrangers et aussi sur les porcs venant des dominions. Cela ne fait aucun doute.